

**Forum citoyen de sécurité, prévention et propreté**  
**Quartier square Jacques Franck, place Bethléem,**  
**gare du Midi, cité Fontainas**

**Procès-verbal de la première rencontre – jeudi 6 novembre, à 18h30**

## Table des matières

1. Accueil et mise en contexte.....	1
2. Interventions citoyennes : .....	3
3. Réponses : .....	6
3.1 Volet policier : .....	7
3.2 Volet préventif : .....	9
3.3 Volet occupation positive de l'espace public : .....	10
4. Actions concrètes dégagées des interventions citoyennes et institutionnelles :.....	11

## 1. Accueil et mise en contexte

Le bourgmestre Jean Spinette introduit la séance en rappelant les objectifs des forums de quartier de prévention, sécurité et propreté.

Les forums citoyens se veulent être un espace de discussion, de concertation et de co-construction de l'avenir de chaque quartier de la commune. C'est également un espace d'échange entre les acteurs de la prévention et de la sécurité au niveau communal et les habitant.es associations, commerçant.es

Le bourgmestre invite les participant.es à poser leur question, laisser leurs suggestions, ouvrir des pistes de réflexion pour l'avenir de leur quartier. L'idée est de valoriser l'expérience du vécu de chacun et chacune pour permettre à la commune de prioriser les actions à mener dans chaque quartier.

Le dialogue se fait donc dans les deux sens : les citoyen.nes proposent et interpellent les acteur.trices de la sécurité et de la prévention au niveau communal (bourgmestre, police et services) et font part de leurs observations et suggestions.

Une présentation des règles de fonctionnement est donnée : être concis dans sa prise de parole, pour laisser le temps à un maximum de personnes de s'exprimer, être respectueux et laisser ses coordonnées pour être recontactés dans le cadre des avancées dans le quartier.

Une présentation du diagnostic des problèmes soulevés dans le quartier est énoncée par la fonctionnaire de prévention au niveau de la propreté, de la cohésion sociale et des évènements en espace public, de la prévention (sans-abrisme, travailleurs sociaux de rue...).

Les actions mises en place par les différents services de la commune sont également détaillées : passage 6/7 jours des agents de la propreté, passage 7/7 des gardiens de la paix, travail social de rue, occupation positive de l'espace public avec les évènements...

→ Ces données sont détaillées dans le Power point disponible sur le site de la commune.

La zone de police Midi (ZPM) présente ses différentes actions dans le quartier et les défis auxquels elle doit faire face (sous-financement financier de la part du fédéral mais également en effectifs, renfort pour les nombreux évènements et missions – comme manifestations, match de foot...). Le commissaire Gabriele Evangelisti présente notamment le pilier « Proximité » de la zone qui comprend entre autres les inspecteurs de quartier et les équipes de proximité proactifs (PRIO et NTP).

La parole est ensuite donnée aux participant.es, par salve de 3 questions/interventions.

## 2. Interventions citoyennes :

**Les interventions citoyennes ont été ici rassemblées pour avoir une meilleure fluidité de lecture sur les demandes des Saint-Gillois.es et une vision globale du diagnostic des habitant.es.**

En voici un **résumé** :

Lors du forum citoyen, les habitant.es ont exprimé de nombreuses préoccupations autour de la **sécurité et de la vie de quartier**. Plusieurs personnes ont rappelé leur expérience de longue date dans le quartier et ont souligné qu'elles percevaient autrefois un **sentiment de sécurité plus fort**, notamment lorsque la présence policière était plus visible et mieux identifiée. Des questions autour du **retour des équipes de proximité**, de la forme future de la police de proximité, des alternatives à la répression, et du profilage ethnique ont également été soulevées, de même que l'efficacité de certaines interventions policières réalisées en civil, jugées plus discrètes et efficaces.

Des interventions ont porté sur des **points spécifiques du quartier**, comme la place Bethléem, le square Jacques Franck, la Gare du Midi ou l'arrière de la Cité Fontainas. Les participant.es ont fait part de leur **sentiment d'insécurité** et ont questionné la stratégie mise en place pour lutter contre les points de deal, la politique des hotspots et la gestion des zones sensibles. L'importance de la **prévention, de l'accompagnement social, d'une politique de logement ambitieuse et de la présence des travailleurs sociaux** a été soulignée, tout comme le rôle des **services jeunesse (commune et CPAS)**.

Plusieurs personnes ont interrogé les autorités sur la **réalisation d'états des lieux des bâtiments vides**, sur la **politique de relogement des squats** et sur les **alternatives à la répression**, telles que les travaux d'intérêt général ou des dispositifs éducatifs pour les jeunes. La question des **rez-de-chaussée vides** sur le dynamisme et la sécurité du quartier.

L'association **BASTA**, active dans la lutte anti-mafia sociale, a présenté son action visant à **prévenir, résister et réparer** face aux phénomènes de criminalité organisée. Elle a insisté sur l'importance de la **sensibilisation dès l'école primaire** et sur la **concertation entre tous les acteurs de la prévention, de l'éducation et de la jeunesse** pour co-construire une stratégie nationale.

Dans l'ensemble, les interventions ont montré une volonté claire des habitant.es de **participer activement à la sécurité et à la vie de leur quartier**, en combinant **travail policier de proximité, travail de prévention (avec les écoles notamment + en rue avec le public directement), dialogue et implication citoyenne**.

Plusieurs habitant.es ont exprimé leurs préoccupations concernant la sécurité dans le quartier, notamment autour de la **place Bethléem**.

Une personne, évoquant sa longue expérience de vie dans le quartier – mentionnant y habiter depuis plus de cinquante ans – a souligné qu'elle percevait autrefois un plus grand sentiment de sécurité, notamment à l'époque où existait une présence policière plus visible et mieux identifiée dans le voisinage.

Une autre personne a pris la parole pour aborder le **rôle des équipes de proximité de la police**, dont elle a souhaité le retour, estimant qu'elles contribuent à renforcer le lien de confiance entre la population et les forces de l'ordre. Elle a également interrogé les autorités sur le **futur de la police de proximité** à Saint-Gilles et sur la forme qu'elle prendrait dans le futur.

Une dernière personne a fait référence à l'arrière de la **cité Fontainas**, en évoquant l'efficacité passée de certaines **interventions** policières réalisées **en civil**. Elle a estimé que ces méthodes,

jugées plus discrètes et donc plus efficaces, mériteraient d'être réintroduites dans les pratiques actuelles.

Les échanges se sont ensuite concentrés sur plusieurs points sensibles liés à la sécurité dans certains lieux du quartier.

Une personne travaillant proche de la gare du Midi a évoqué la situation du Café Midi, **rue d'Argonne**, où la présence récurrente de patrouille de police semblait auparavant coïncider avec l'arrestation plus fréquente des dealers. Elle a souligné qu'ils avaient disparu depuis quelques semaines et que la rue était bien moins calme depuis.

Une autre personne s'est intéressée à la **politique des "hotspots"**, en questionnant les résultats obtenus par ce dispositif. Elle a également relevé qu'alors que **200 places** resteraient vacantes au sein de la **zone de Police Midi (ZPM)**, la présence policière ne semblait pas toujours suffisante, notamment dans les environs de la Porte de Hal.

Une intervention a porté sur le **secteur Vanderschrick**, où la personne a fait part d'une insécurité persistante. Tout en reconnaissant les **efforts** déjà réalisés en **matière de prévention**, elle a estimé qu'ils demeuraient insuffisants. Elle a également interrogé les autorités sur ce que l'on attend concrètement des habitant-es lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes dans leur quartier, en particulier lorsqu'il s'agit de jeunes.

Une personne a interrogé les autorités sur la manière dont les **points de deal se déplacent ou se fixent** dans certains secteurs du quartier, souhaitant comprendre comment ces dynamiques sont suivies et prises en compte dans les actions de terrain.

Une autre personne a abordé la question du **système d'évaluation des politiques de sécurité**, demandant davantage de transparence sur les méthodes et les résultats des dispositifs mis en place.

Une dernière personne a évoqué la **formation et la réactivité des équipes policières**, en insistant sur l'importance pour les agents de reconnaître le bruit d'un tir et sur les problèmes rencontrés dans la rue Vlogaert, perçue comme un point de tension particulier.

Une personne a exprimé sa préoccupation face au fait que voir des **personnes en situation d'errance et d'extrême précarité** dans la rue semble être devenu une situation banalisée. Elle a évoqué les enfants qui jouent aux dealers et à la police et a interrogé les autorités sur la réalisation d'un état des lieux des bâtiments vides. Elle a également souhaité en savoir davantage sur la **politique de relogement** menée en lien avec les occupations ou les squats.

Une autre personne a demandé quelles **alternatives à la répression** pouvaient être envisagées, notamment la mise en place de travaux d'intérêt général pour certaines infractions.

Une personne a souligné l'importance de la **présence de travailleurs sociaux en continu**, 24 heures sur 24, afin d'assurer un accompagnement plus réactif et adapté aux situations rencontrées sur le terrain.

Une dernière personne a proposé de renforcer les **actions du service Jeunesse** le mercredi après-midi, suggérant d'organiser davantage de rencontres et d'activités destinées aux jeunes ce jour-là.

Une **représentante de l'association BASTA**, mouvement anti-mafia social actif à Bruxelles, a pris la parole pour présenter les actions menées par le collectif, notamment une manifestation citoyenne et un rassemblement d'associations réunissant plus de 1 600 structures. Elle a souligné le rôle de ces initiatives dans la prévention, la résistance et la réparation face aux différentes formes de criminalité organisée.

La personne est revenue sur la question de la mafia en précisant qu'il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène italien, mais bien d'un phénomène international, dont l'influence est culturelle, sociale et économique.

Elle a insisté sur la nécessité d'un **travail global de sensibilisation** dès l'école primaire, afin d'éduquer les plus jeunes aux valeurs de la citoyenneté et de la légalité.

Elle a enfin proposé de **créer des espaces de concertation** permettant à l'ensemble des acteurs de la prévention, de l'aide, de l'éducation et de la jeunesse de co-construire une stratégie nationale commune de lutte contre ces phénomènes.

Une personne a interrogé les autorités sur les **alternatives possibles à l'intervention policière**, notamment dans la gestion de certaines situations de conflit ou de nuisance au sein du quartier.

Une autre personne a abordé la **question du profilage ethnique**, en exprimant son inquiétude face à certaines pratiques perçues comme discriminatoires et en appelant à davantage de vigilance et de formation au sein des forces de l'ordre.

Une dernière personne a attiré **l'attention sur la multiplication des rez-de-chaussée vides**, estimant que leur réaffectation pourrait contribuer à redynamiser le quartier et à réduire le sentiment d'insécurité.

### 3. Réponses :

Pour améliorer la compréhension des personnes qui n'étaient pas présentes, des explications supplémentaires sont données sur le fonctionnement des services – tant communaux que de la ZPM.

#### Résumé des réponses du Bourgmestre, Collège, représentant.es de la Zone police Midi et services communaux :

Le Bourgmestre a d'abord partagé pleinement le diagnostic posé par les habitant.es concernant la place Bethléem et alentours. Il a rappelé que la violence observée dans le quartier est anormale, préoccupante et ne peut en aucun cas être banalisée. Il a ensuite exposé les actions menées et les limites rencontrées, en précisant le cadre de compétences du niveau communal et de la zone de police.

Sur le volet policier, le Bourgmestre a expliqué que la situation actuelle résulte d'une combinaison de facteurs structurels : évolution profonde du trafic de drogue, augmentation des flux et de la lucrativité du deal de rue, sous-financement chronique de la police judiciaire fédérale et des zones de police bruxelloises, pression liée aux missions supra-locales (événements, prison, gare internationale), mais aussi fragilités en matière d'accueil, de politique migratoire et de logement. Ces éléments ont favorisé la fixation de points de deal sur certains espaces, générant une violence accrue.

La zone de police Midi concentre aujourd'hui davantage de patrouilles sur les « hot spots » afin de casser la lucrativité du deal et de déstabiliser les réseaux, avec un soutien ponctuel de la police fédérale. Le Bourgmestre a insisté sur le fait que les dealers seront chassés partout, sans accepter une simple logique de déplacement du problème. Il plaide par ailleurs pour que les policiers de la zone soient moins mobilisés hors territoire, afin de renforcer la présence dans les quartiers. Le Bourgmestre réaffirme son plaidoyer pour une police de proximité visible, dédiée aux quartiers et au service des habitant.es.

En complément, la commune agit via des mesures administratives (fermeture d'établissements générant des nuisances, réglementation renforcée des horaires de commerces, attention particulière aux établissements de jeux, retrait de dispositifs utilisés pour le deal, installation de nouvelles caméras) et collaboration étroite avec le Procureur du Roi et autres niveaux de pouvoir.

Sur le volet préventif, les gardiens de la paix assurent une présence quotidienne étendue dans l'espace public, avec un rôle de médiation, de signalement et de relais vers les services compétents. Les travailleurs sociaux de rue sont également actifs sur tout le territoire, notamment auprès des publics en grande précarité et des jeunes. Le Bourgmestre reconnaît toutefois les limites liées aux contraintes budgétaires et au manque de places d'hébergement, soulignant une crise de l'accueil et de la deuxième ligne, sur laquelle il interpelle les niveaux supérieurs de pouvoir.

Un accent particulier est mis sur la jeunesse, à travers de nombreux dispositifs communaux : cellule d'accrochage scolaire, CUBE, ECAM et la Scholatek, soutien scolaire, maisons de jeunes, activités culturelles et sportives, point Info Jeunes. La prévention est présentée comme essentielle face au recrutement croissant de jeunes par les réseaux criminels.

Enfin, le Bourgmestre a souligné l'importance de l'occupation positive de l'espace public. Des initiatives citoyennes et communales (animations, événements culturels, activités estivales) contribuent à renforcer la cohésion sociale et le contrôle social, sans se substituer aux politiques de sécurité. Un travail est également mené avec les propriétaires de rez-de-chaussée commerciaux vides afin de favoriser le retour de commerces de qualité et de redynamiser la place Bethléem.

Il a conclu en rappelant que le quartier Midi/Bethléem/Jacques Franck n'est pas destiné au deal de drogues, mais bien aux familles, aux enfants et à la vie de quartier, et que toutes les actions possibles dans le cadre des compétences communales continueront à être mises en œuvre, en lien étroit avec les citoyen.nes et les autres niveaux de pouvoir.

Le bourgmestre s'est associé aux citoyen.nes par rapport à leurs constats et à leur diagnostic de la place Bethléem : la grande violence dont ils et elles sont témoins n'est absolument pas normale, n'est pas à banaliser et est effarante. Il a expliqué, en répondant aux questions, les dispositifs qui étaient mis en place, **au niveau communal ainsi qu'au niveau de la zone de police Midi** pour tenter d'endiguer les différents problèmes, en rappelant un contexte plus large. Le bourgmestre rappelle que son niveau de pouvoir est le niveau local, tant au niveau des services à la population que pour la police.

### 3.1 Volet policier :

Le **visage du trafic de drogue** a particulièrement **évolué** ces dernières années : flux, circulation et quantité disponible de drogues en augmentation, couplé à un sous-financement structurel de la police judiciaire fédérale, sous-financement et sous-effectifs des zones de police bruxelloises – dont la zone Midi – en raison de la loi fédérale de financement qui désavantage les villes, appropriation des espaces vidés suite au Covid par des personnes en errance, politique migratoire faible, peu/pas assurées de places dans les centres d'hébergement.

Tous ces facteurs, à la sortie de la crise sanitaire, ont favorisé le développement d'un deal de rue, qui a effectivement eu tendance à se fixer sur certains espaces.

La **lucrativité** des points de deal est un des problèmes majeurs qui entraîne l'extrême violence dont le quartier, ses habitant.es et commerçant.es sont aujourd'hui les premières victimes.

Les patrouilles de police sont plus nombreuses sur les hot.spot (déterminés par le Conseil régional de sécurité) pour **casser la lucrativité** du deal de rue et déstabiliser. La zone de police Midi reçoit par ailleurs le soutien de la police fédérale pour augmenter le nombre d'effectifs en rue et établir des points statiques de présence policière.

Face au constat et aux craintes soulevées que faire fuir les dealers créent un effet de vase communicant et qu'ils se déplacent juste ailleurs, le bourgmestre et la zone de police Midi ont rassuré les habitant.es : les **dealers seront chassés, où qu'ils soient**.

Le but est également de casser la lucrativité des points de deal, qui font augmenter la tension dans le quartier. En matière de trafic de stupéfiants, la police agit à la fois sur l'offre (c'est-à-dire les dealers) et la demande (les consommateurs récréatifs avec des contraventions et des saisies et les consommateurs en situation d'assuétudes qui doivent elles et eux faire l'objet d'un accompagnement psycho-médicosocial).

Un deuxième problème auquel doit faire face la zone est le **nombre d'évènements** pour lesquels sont **mobilisées** les forces de police (pour maintien de l'ordre) et qui les détournent de leurs missions principales (plutôt que présence dans l'espace public) : matchs de football (2 stades avec 2 équipes en Ligue des Champions, donc un nombre important de matchs à encadrer), renforts nécessaires à la prison de Saint-Gilles lors des grèves, soutien aux autres zones pour évènements de grande ampleur (foire de Libramont...), et la présence d'une gare internationale sur le territoire de Saint-Gilles.

Les forces de police, dédiées à la traque et aux patrouilles anti-deal, sont réquisitionnées pour de nombreuses missions qui les détournent de leur cadre habituel. Ce sont donc des patrouilles qui ne sont effectivement pas nos rues. Le bourgmestre plaide pour que les policiers de la ZPM ne soient

**plus mobilisables** pour des événements **hors du territoire zonal** compte tenu des difficultés auxquelles nous devons faire face pour le moment.

La fusion des zones, annoncée par le ministre de l'Intérieur, vient jeter une incertitude sur la forme exacte future que prendra la police de proximité ; mais le bourgmestre explique qu'il plaide pour un retour de la police de proximité dans nos rues, affectées aux missions qui lui sont dédiées. **De la police de proximité, dans nos quartiers, au service de nos citoyen.nes – en peu de mots.**

La police de proximité a évolué ces dernières années au sein de la ZPM. Deux personnes présentes dans le public interrogent sur la brigade UNEUS. Il est rappelé que la brigade UNEUS, brigade de la zone de police midi de proximité agissait au sein du projet communal UNEUS qui avait pour but le travail coordonné des acteurs de terrain pour améliorer la qualité de vie dans le périmètre concerné (sécurité, logement, propreté, espace public). La brigade UNEUS a obtenu de bon résultat en termes de lutte contre l'insécurité. Elle a été mise en cause par le délégué général aux droits de l'enfant et des habitant.es. Les accusations anonymes relayées par le rapport du délégué général ont été transmises au Parquet par la commune et il a été sans cesse rappelé qu'en cas d'abus plainte devait être déposée. A sa prise de fonction le chef de corps a souhaité revoir l'organisation territoriale des brigades de proximité de la zone. Elles ont toutes été réunies dans la brigade de proximité qui agit sur l'ensemble de la zone. Les formes des brigades de proximité ont évolué mais la mission de lutte contre la criminalité demeure. Par ailleurs, les mesures de **transparence et de contrôle** de l'organe policier sont bien fonctionnelles et prévues par la loi : Conseil de police qui peut être interpellé à chaque séance, Comité P..

Le bourgmestre souligne d'ailleurs que les **nouvelles recrues de la zone**, qui **représentent** bien plus la **diversité de nos quartiers**.

Concernant les **interventions en civil récentes** dans le quartier de la gare du Midi, il s'agissait d'interventions menées en **collaboration** avec la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles. Des opérations communes sont menées de temps à autres, preuve de la bonne collaboration entre les différentes zones de police de la Région. Ces **opérations** seront **renouvelées**.

De manière générale, les collaborations avec les autres niveaux de pouvoir – fédéral, régional – et instances – Parquet – continuent pour améliorer la situation sécuritaire de nos quartiers. De nouvelles **caméras**, utiles pour instruire les dossiers, ont été placées aux abords de la place Bethléem. La ZPM travaille en étroite collaboration avec le procureur du Roi pour améliorer la situation. Le bourgmestre suggère d'ailleurs de l'inviter, pour répondre aux préoccupations des habitant.es.

La responsable de la brigade PRIO (pilier proximité de la ZPM) précise que « **le diable est dans les détails** », que même les « petites choses » comptent. La police zonale n'est pas compétente pour l'entièreté des dossiers, notamment au niveau de l'enquête et de remonter les filières ; il en va de même pour la commune. Mais une poubelle dans l'espace public qui crée l'agglomération de dépôts clandestins peut être facilement enlevée. Elle ajoute qu'il faut également travailler au sentiment d'impunité que ressentent les citoyens en visibilisant les actions qui sont menées par la police.

Le bourgmestre précise que des **actions administratives** ont déjà eu lieu : la salle de jeux, lieu de paris et ouvert toute la nuit avec débit d'alcool, a été fermé suite aux nombreuses nuisances qu'il générait dans le quartier, les magasins – qui ne sont pas des night shops payant une taxe pour cela –

sont soumis à une nouvelle réglementation pour les heures d'ouverture, les bacs à fleurs utilisés comme planque pour la drogue, attention particulière pour les RECA avec des jeux d'argent, etc.

Le travail de la commune se joue également à ce niveau, et c'est pour cela que l'information des riverain.es est extrêmement importante. Le mot d'ordre est que la place Bethléem **n'est pas un quartier destiné au deal de drogues**, mais bien **pour les familles et les enfants** !

Dans cette démarche d'approche administrative, l'information des citoyen.nes est primordiale et permet de faire remonter l'information – parfois en temps direct – sur les nuisances. Le bourgmestre précise que toutes les actions possibles dans le cadre de ses compétences seront mises à l'œuvre pour améliorer la situation, en ce compris le plaidoyer auprès des autres maillons de la chaîne.

Il faut également **responsabiliser les consommateurs** – issus majoritairement de l'extérieur de la commune – qui viennent acheter dans nos quartiers. Le bourgmestre précise qu'il a signé une ordonnance de police pour pouvoir contrôler les personnes qui viendraient acheter leur consommation dans nos quartiers.

### 3.2 Volet préventif :

Concernant les questions soulevées par rapport à la **prévention**, qui est un pan tout aussi important de l'action communale en matière de sécurité, des informations et explications complémentaires sont données.

Tout d'abord, les **gardiens de la paix, formés à plusieurs niveaux** (communication non violente, désescalade des conflits, problèmes liés aux assuétudes...) sont **présent.es 7 jours sur 7, de 7h45 à 22h**, dans toute la commune. Ils et elles ont plusieurs missions : présence dans l'espace public, informer et notifier les comportements de nuisance, reporting et cartographie des problèmes dans l'espace public. La fonctionnaire de prévention rappelle que les gardiens de la paix n'ont pas une mission de police, mais bien de **médiation dans l'espace public**. Ce sont des acteurs de première ligne, qui renvoient vers les services compétents : espace public, police, travailleurs sociaux de rue...

Les gardiens de la paix, lors de leurs rondes, tiennent également un registre des **immeubles abandonnés** (ou suspectés d'être abandonnés). Cette liste est ensuite traitée par l'administration (urbanisme, taxes...). Les immeubles non utilisés sont taxés par la commune, pour décourager cette pratique, particulièrement dans la situation de crise du logement dans laquelle se trouve Bruxelles. La commune encourage et facilite les occupations précaires (qu'elles relèvent du logement ou des activités culturelles) avec l'exonération de cette taxe.

Les **travailleurs sociaux** de rue sont également présents sur tout le territoire de la commune : ils et elles **animent** l'espace public tous les mercredis après-midi avec le PCS (Projet de Cohésion Sociale Jacques Franck) ; créent du **lien** avec les publics en grande précarité et errance et avec la **deuxième ligne**.

La fonctionnaire de prévention explique qu'une présence de 24/24h dans l'espace public n'est pas spécialement une possibilité pour la commune et ce pour deux raisons :

- Premièrement, les **contraintes budgétaires** qui pèsent sur les communes. La commune n'a pas les moyens de prendre en charge l'engagement de travailleurs sociaux 24/24h. Le bourgmestre précise cependant que l'équipe des travailleurs sociaux doit être renforcée.
- Deuxièmement, les **services de deuxième ligne** ne sont **plus disponibles en soirée**. Il est important de rappeler que les **services communaux** sont des services de **première ligne**.

Bien que le contact soit établi avec un bon nombre de personnes en grande précarité, clairement identifiées à Saint-Gilles, l'équipe des travailleurs sociaux de rue reste un service de première ligne qui accompagne les publics vers les services adéquats/pertinents. Les appels pour l'hébergement d'urgence se font jusque 14h par exemple. Les travailleurs sociaux de rue sont donc la journée au contact des personnes dans le besoin pour essayer de trouver des places d'hébergement pour la nuit.

Un des problèmes liés au sans-abrisme est le **manque structurel de places pour l'hébergement d'urgence** et la **fragilité de la deuxième ligne**, qui ne peut pas absorber toute la demande – ce que regrette le Bourgmestre. Il plaide pour le renfort de cette deuxième ligne et souligne les partenariats déjà établis, notamment avec le service Includo, un service de la STIB qui accompagne le public sans-abris et assuétudes. Un service de maraude devrait s'installer dans le secteur Midi.

A noter que le sans-abrisme est souvent lié à d'autres problématiques comme les titres de séjour et les assuétudes, qui demandent des prises en charge dans des services particuliers, également exsangues.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives sont portées par la commune pour **soutenir la jeunesse**. Notre **cellule d'accrochage scolaire**, situé à l'ECAM (rue Théodore Verhaegen 110), suit activement de nombreux jeunes saint-gillois. En 2024, 642 jeunes touchés par la cellule accrochage scolaire (suivis individuels, aide à l'inscription, échec scolaire, informations sur les études, coaching scolaire et événements collectifs).

Des **séances de soutien scolaire** sont organisées en collaboration avec Schola ULB asbl où des tuteurs issus d'écoles supérieures ou de l'université accompagnent les Saint-Gillois, de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire de l'enseignement francophone.

Dans cet espace (ECAM) se trouvent également une maison de jeunes (la Cité des Jeunes) ainsi que la **MADO** (dispositif jeunesse du CPAS) qui proposent des activités pour les jeunes. Notre service Jeunesse est situé au **CUBE** (Centre d'Expression urbain, rue de Hollande 49) et développe de nombreuses activités – sportives, culturelles (musique, danse) – pour les jeunes du quartier.

Le **point Info Jeunes**, en collaboration avec Infor Jeunes Bruxelles asbl, tient également une permanence pour orienter les jeunes dans tous leurs questionnements.

Le bourgmestre rappelle **l'importance du travail de prévention**, au niveau de la **jeunesse**, malheureusement **recrutée dans les réseaux criminels**.

### 3.3 Volet occupation positive de l'espace public :

Concernant les **actions citoyennes**, le bourgmestre cite plusieurs actions qui ont été facilitées car initiées par un collectif d'habitants.es de la rue Dethy avec des banderoles et occupation positive de l'espace public ; La Guinguethléem de l'été avec des animations musicales et culturelles brésiliennes et un marché gourmand nocturne pour animer la place Bethléem différemment, par une association située rue Emile Féron ; des cours de yoga ont été donnés par une maman d'un élève de l'école Les 4 Saisons. Le bourgmestre insiste sur le fait que les actions d'occupation ne remplacent pas une politique de sécurité, mais peuvent participer à améliorer la situation et à renforcer la cohésion sociale.

La commune a également pris les devants sur l'occupation positive des espaces publics comme par exemple avec Summer1060, du service Jeunesse, qui a organisé plus de 50 activités sur le square Jacques Franck et la place Bethléem durant tout l'été.

Lors des échanges, la situation des **rez-de-chaussée commerciaux** vides sur la place Bethléem a également été abordée. Le bourgmestre souligne qu'il est en contact avec les propriétaires de ces rez-de-chaussée et est en discussion avec eux pour pouvoir rouvrir des commerces de qualité, qui répondent aux besoins du quartier en termes de vitalité commerciale, de biens et services disponibles et d'occupation de l'espace pour augmenter le contrôle social sur la place.

#### 4. Actions concrètes dégagées des interventions citoyennes et institutionnelles :

- ➔ Actions de sensibilisation dans les écoles secondaires (communales et non communales) en collaboration avec la ZPM sur les dangers de la drogue et du trafic de drogue ;
- ➔ Projet intergénérationnel avec les habitant.es et les jeunes du quartier ;
- ➔ Plan de réaffectation commerciale pour les commerces de la place Bethléem ;
- ➔ Continuer à soutenir les efforts en cours à la ZPM pour lutter contre le deal de rue ;
- ➔ Faciliter les demandes citoyennes et associatives sur les espaces publics sensibles, en collaboration avec le service de Prévention et la ZPM;
- ➔ Rues propres ;
- ➔ Contrat de quartier et végétalisation urbaine ;
- ➔ Soutenir les investissements dans les infrastructures et les services à la population.